

# informer

C'EST DANS NOTRE NATURE



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs  
Représenter | Éduquer | Promouvoir

## DÉCONTAMINER LA FERME HARPUR POUR PRÉSERVER LE CHEPTEL DE CERVIDÉS SAUVAGES DU QUÉBEC

En décembre dernier, la FédéCP a fait appel aux chasseurs pour appuyer sa demande à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de commencer dès maintenant la décontamination du sol de la ferme d'élevage de cerfs rouges où la maladie débilissante chronique des cervidés (MDC) a été découverte à l'automne 2018.

Depuis cette époque, la FédéCP ainsi que de nombreux intervenants du secteur de la chasse sportive demeurent extrêmement inquiets de la gestion des autorités fédérales quant à cet important problème. Le refus de l'ACIA de procéder à la décontamination du sol de la ferme des Laurentides pourrait conduire à la dispersion de la maladie chez les cervidés sauvages qui vivent dans ce secteur.

Rappelons que plusieurs cas de MDC ont été trouvés sur cette ferme. Bien que le troupeau a entièrement été abattu, les délais qui ont été requis pour ce faire laissent suspecter que le site a été largement contaminé par

les animaux porteurs de la MDC et que des prions infectieux, reconnus comme extrêmement persistants, sont susceptibles de se propager dans l'environnement immédiat de la ferme. Ce qui, le cas échéant, s'avérerait une catastrophe.

**C'est pourquoi la FédéCP demande à l'ACIA d'intervenir et de procéder, dans les plus brefs délais, à la décontamination du site de la ferme où l'on a découvert la MDC,** maladie qui constitue l'enjeu le plus préoccupant en ce qui a trait à la santé des cerfs de Virginie sauvages de notre province.

Afin de donner du poids à sa demande, la FédéCP a interpellé madame Patty Hajdu, ministre de la Santé du Canada, qui est responsable de l'ACIA, pour qu'elle enjoigne à l'Agence de procéder à la décontamination. Les chasseurs ainsi que tous les citoyens ont d'ailleurs été invités à transmettre à madame Hajdu une lettre type en soutien à cette demande.

Il est encore possible de contribuer à cette action en envoyant la lettre que vous trouverez dans la section Documentation du [fedecp.com](http://fedecp.com) sous le titre « Lettre ACIA ».

Notre souci, et celui de milliers de Québécois, est de préserver la santé des cheptels de cervidés québécois et l'ensemble de l'activité économique qu'ils procurent. L'ACIA et la ministre qui en est responsable ne peuvent détourner le regard de l'épisode de MDC survenue en 2018 au Québec.

## BAR RAYÉ ÉTEINT : OUI, MAIS NON

Au mois de décembre, le Comité sur la situation des espèces en péril (COSEPAC) a annoncé que le bar rayé du fleuve Saint-Laurent est maintenant éteint. La nouvelle a semé la confusion chez plusieurs puisqu'elle est arrivée alors que les médias diffusaient largement les inquiétudes par rapport à l'impact des grands projets d'infrastructures sur les aires de reproduction du bar rayé.

Il est très important de savoir que cette nouvelle n'est pas arrivée seule ! Le COSEPAC a du même coup annoncé que la population historique qui nageait dans le fleuve jusque dans les années 1960 est distincte de celle qui a été réintroduite dans les années 2000 et que les pêcheurs observent souvent de nos jours. Donc, on comprend que le COSEPAC s'est prononcé sur une des deux populations en la déclarant disparue, mais que la population actuelle de bars rayés n'a pas été évaluée par ce comité. Le bar rayé nage toujours bel et bien dans le fleuve, mais d'un point de vue scientifique, il appartient à une population différente de celle qu'on y trouvait originalement.

Cette annonce, qui a surpris tous les intervenants intéressés par la situation du bar, pourrait signifier d'importants changements sur le plan de la gestion de ce pois-

son. Pour l'instant, il est difficile d'évaluer l'impact de la décision sur la pêche sportive ou encore, sur la réalisation de projets d'infrastructure. Il reste à voir si les bars rayés qui nagent présentement dans le fleuve Saint-Laurent seront ou non sous la protection de la Loi sur les espèces en péril.

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) souhaite simplement que le processus administratif pour éclaircir son statut suive son cours pour éviter que

la population observée actuellement dans le fleuve ne tombe dans un vide juridique.

Pour la FédéCP, l'issue idéale de ce revirement de situation serait bien sûr une accélération du processus menant à la pêche sportive du bar rayé. Toutefois, lorsque cette deuxième chance de prélever ce poisson combatif dans le fleuve sera offerte aux pêcheurs sportifs, il faudra que ce soit dans un esprit de conservation et de respect de la ressource.



## UN RECORD DE GÉNÉROSITÉ LORS DU SOUPER-BÉNÉFICE HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a tenu son 20<sup>e</sup> souper-bénéfice le 22 novembre dernier au profit des associations de chasse et pêche qui œuvrent auprès de la relève. Près de 400 invités se sont réunis pour un souper-bénéfice qui a dépassé toutes les attentes. Convives et commanditaires ont multiplié les gestes de générosité pour récolter la somme remarquable de 121 000 \$, qui sera redistribuée aux nom-

breux événements qui favorisent la perpétuation des activités cynégétiques et halieutiques au Québec.

Ce record de récolte vient à point, alors que les associations de chasse et pêche font de plus en plus de demandes pour recevoir les bourses de la fondation qui les appuient dans leurs activités d'initiation. Devant cette motivation grandissante des bénévoles pour stimuler la relève, Héritage faune fait tout en son possible pour

répondre à la demande.

Héritage faune offre ses remerciements au président d'honneur, Monsieur Mario Girard, président-directeur général du Port de Québec, et à son équipe pour leur dévouement exceptionnel. Elle signifie également sa gratitude envers tous les bénévoles, essentiels à la tenue de cette activité de financement, et envers ses nombreux donateurs, qui ont fait preuve d'une grande générosité.

# [20<sup>e</sup>] SOUPER-BÉNÉFICE HÉRITAGE FAUNE



## Merci à nos généreux partenaires



Accommodation des 21  
Aéroport de Québec  
Agence Pelchat  
Alex Coulombe Ltée  
André Côté, auteur  
Association Alouette de Montpellier  
Association de Chasse et de Pêche Lavigne  
Association des produits forestiers du Canada  
Auberge des 21  
Beau's All-Natural Brewing Co.  
Bilodeau inc.  
Bob Bélanger  
Bois Spécialité  
Boucherie du Cap - Méchoui  
Browning Canada  
Buck Hunter  
Canards Illimités Canada  
CELEB Événements  
Centre de liquidation du Québec  
Club Castor secteur nord inc.  
Club des bécassiers du Québec  
Club Imprimerie  
Conception CP  
Connec Outdoors  
Contact Nature Rivière-à-Mars  
Créations Anne  
Croisières AML  
Danny Leblanc  
Dendrotik  
Englobe  
FédéCP Chaudière-Appalaches  
FédéCP Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

FédéCP Mauricie  
FédéCP Montréal-Laval-Montérégie  
FédéCP Outaouais  
FédéCP Saguenay-Lac Saint-Jean  
Fédération des pourvoiries du Québec  
Fédération des Trappeurs  
Gestionnaires du Québec  
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique  
Ferboi – Stéphane Chénard, forgeron  
Ferme Monette Outdoor's  
Fondation Roussin  
Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert  
Groupe Océan  
Hôtel Plaza Québec  
Hôtel-Musée Premières Nations  
Jean Boutin  
JMS Distribution  
La Seigneurie du Triton  
Les brasseurs de Montebello  
Les Éditions La Presse et Stéphane Modat  
Les entreprises Chassomaniak inc.  
Les tours du Vieux-Québec  
Liebherr  
Londero Sport  
Magasin Latulippe  
Manon Savard, joaillière  
Marc Harvey, guide de chasse et pêche  
Marc Leclerc, monteur de mouches  
Mario Boulianne, guide de chasse et pêche

Mathilde Crépin, photographe  
Meubles South Shore  
Michel Morin  
Motel Chandler  
Musée du Fjord  
Naturmania inc.  
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs Cris  
Pierre Couture  
Poule des bois  
Produits Extrême CG  
Programme Jeunesse Nature de la Zec Jaro  
Promo Dynamique  
Promotion pêche  
QSL  
R. Routhier  
Ranch du chasseur de Saint-Prospér  
Rémy Aubin  
Rib Cage Spreader  
RPA tech  
SÉPAQ  
SHOOTE  
Signature SGL  
Sports NP Écotone de St-André-Avellin  
Suzanne Lavigne, artiste peintre  
Sylvain Gingras, auteur  
Union des producteurs agricoles  
Valero  
VR Aventure  
Yves Martineau  
Yves Moussette, guide  
Zec de la Grande-Rivière  
Zecs Québec





## LE MPO DOIT OUVRIR LA PÊCHE SPORTIVE À CERTAINES ESPÈCES MARINES

Au cours des dernières années, la FédéCP a échangé des correspondances avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) au sujet de l'ouverture de la pêche sportive à certaines espèces de poissons de fond telles que le flétan de l'Atlantique. Mais, malgré nos demandes, le MPO refuse toujours d'aborder la question et continue de réserver plusieurs espèces à la pêche commerciale.

Le plus ridicule dans ce dossier est que le MPO soutient que les efforts de pêche et les niveaux de captures actuels ne permettent pas d'accroître l'accès à ces espèces et qu'une approche prudente de gestion est requise pour s'assurer de la pérennité des stocks.

Mais peut-on sérieusement évoquer que la pêche sportive pourrait nuire à la pérennité des stocks de poissons alors que les débarquements commerciaux se comptent en centaines et en milliers de tonnes métriques ?

Les ressources marines appartiennent à tous les Canadiens et il est tout à fait légitime pour la Fédération de réclamer une allocation améliorée des ressources aux pêcheurs sportifs.

Rappelons qu'en mai 2017, le directeur général de la Coordination des priorités sectorielles pour le MPO, accompagné de deux collègues, est venu rencontrer des représentants de la FédéCP pour annoncer que le MPO envisageait de mettre en œuvre un nouveau régime de pêche récréative en mer dans l'est du Canada. Du même coup, il annonçait que des consultations auraient lieu concernant une gestion plus souple de la pêche récréative en eaux salées. Selon lui, les autorités étaient motivées par le besoin d'équilibrer le partage des ressources entre les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux. On nous a même informés qu'il y avait, à cet égard, une haute volonté ministérielle de faire aboutir rapidement le projet et que les budgets avaient été multipliés dans le but de soutenir cette nouvelle approche du MPO.

Il est maintenant temps pour le MPO de passer de la parole aux actions, et c'est pourquoi nous demandons l'accès à certaines espèces présentement réservées

aux pêcheurs commerciaux. Ces ressources appartiennent à tous les citoyens, et tous les citoyens doivent pouvoir en profiter.

# Salon Plein air, Chasse, Pêche et Camping

12-15  
Mars



SALON  
PLEINAIR  
QUEBEC

CENTRE  
DE FOIRES EXPOCITÉ  
DE QC

UNE PRÉSENTATION DES



Salons Nationaux des  
Sportsmen au Canada

EN COLLABORATION AVEC

